



**HAL**  
open science

## Les ressources de l'activité sociale

Michel Grossetti

► **To cite this version:**

| Michel Grossetti. Les ressources de l'activité sociale. SociologieS, 2011. halshs-01408313

**HAL Id: halshs-01408313**

**<https://shs.hal.science/halshs-01408313v1>**

Submitted on 4 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michel Grossetti

## **Les ressources de l'activité sociale.**

**Commentaire de l'ouvrage de Laurent Thévenot, *L'Action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement***

2011, *SociologieS* [En ligne],

URL : <http://sociologies.revues.org/index3575.html>

Commenter *L'action au pluriel* n'est pas très facile. L'auteur s'inscrivant dans un courant où les mots revêtent une grande importance, il faut surveiller de près son vocabulaire : adopter celui de l'auteur revient à s'engager derrière lui et accepter ses conceptions (ses « investissements de forme »), alors que garder le sien propre fait courir le risque d'être accusé de réinterprétation abusive. Par ailleurs, l'auteur lui-même nous fournit ici un « grand résumé » qui ne se contente pas de résumer, mais prolonge et reformule ce qui figure dans le livre, accroissant ainsi les difficultés auxquelles le commentateur se voit confronté. Malgré l'existence de ce résumé, il m'a semblé utile de commencer par revenir sur les apports de la théorie des engagements, en assumant de les présenter dans un vocabulaire plus ordinaire, au risque de la simplification, avant d'en discuter certains fondements et les usages que l'on peut en faire.

### **Une théorie de l'action**

Formé à l'économie et aux statistiques, Laurent Thévenot s'est fait connaître en sociologie par ses travaux sur les catégories statistiques<sup>1</sup> et leurs aspects « performatifs »<sup>2</sup>, c'est-à-dire le fait qu'elles contribuent à cadrer le monde social autant, voire plus, qu'elles ne le décrivent, puis par l'ouvrage *Les économies de la grandeur*<sup>3</sup>, coécrit avec Luc Boltanski. Dans cet ouvrage, les deux auteurs présentaient une théorie des formes de justification qui repose sur l'idée de la multiplicité des « grandeurs » c'est-à-dire des grands types de références morales que les personnes mobilisent pour défendre leur point de vue. Chaque « grandeur » définit une « cité », c'est-à-dire un ensemble social organisé autour de ce type de référence<sup>4</sup>. Les « grandeurs » et les « cités » peuvent être vues comme des homologues des notions de « capital » et de « champ » de Bourdieu. Mais là où ce dernier déduisait pour l'essentiel ses types de capitaux et ses champs de l'observation de corrélations entre des caractéristiques sociales et des pratiques, Thévenot et Boltanski, s'appuyant sur les apports de la phénoménologie et la critique des catégorisations, construisaient leurs grandeurs et leurs cités à partir de la récurrence des références dans des discours de justification produits par les personnes lors de disputes. Le choix de l'entrée par les disputes permettait de mettre l'accent sur les interactions dans des situations où se donnent à voir des références normatives

---

<sup>1</sup> Laurent Thévenot, 1979, « Une jeunesse difficile; Les fonctions sociales du flou et de la rigueur dans les classements », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°26-27, pp. 3-18 ; Laurent Thévenot, 1983, « Un emploi à quel titre : l'identité professionnelle dans les questionnaires statistiques », in Laurent Thévenot (ed.), « Les catégories professionnelles et leur repérage dans les enquêtes », *Archives et Documents*, Institut national de la statistique et des études économiques, n°38 ; pp.5-39.

<sup>2</sup> Laurent Thévenot, 1986, « Les investissements de forme » in Laurent Thévenot (dir.), *Conventions économiques*, Paris, Presses Universitaires de France, Cahiers du Centre d'Etude de l'Emploi 29, pp. 21-71.

<sup>3</sup> Paris, PUF, 1987.

<sup>4</sup> Cités « inspirée », « domestique », « de l'opinion », « marchande », « civique », « industrielle ».

existantes et où s'en élaborent de nouvelles. Ils suivaient en cela une stratégie classique dans les approches interactionnistes, ou encore en sociologie des sciences, où l'étude des controverses a constitué une bonne façon de comprendre les processus d'élaboration des accords entre scientifiques<sup>5</sup>.

Mais le monde social ne réduit pas aux disputes. Il est aussi fait entre autres d'activités routinières ou de travail en commun sur la base d'accords préalables. Laurent Thévenot a donc cherché à élargir le cadre de ses analyses au-delà des situations qui fondent l'analyse des « cités ». D'une théorie de la justification, il est donc passé à une théorie de l'action plus générale, dans laquelle la dispute et la justification constituerait un cas de figure parmi d'autres. Dans le cours de l'élaboration de sa théorie, Laurent Thévenot a utilisé des vocabulaires successifs (« modes de coordination », « régimes d'ajustement », « action qui convient »). Dans cet ouvrage, il a choisi l'expression de « régime d'engagement », le terme d'« engagement » faisant l'objet de diverses précisions dans le « grand résumé » que l'auteur a rédigé. Il y inclut 1) la « portée », le fait que l'on s'engage dans une coordination avec soi-même, avec des proches ou avec des ensembles plus larges de personnes, 2) la « quête d'un bien capital » que l'on peut interpréter comme la question de l'enjeu de l'engagement dans la situation, qui ne se réduit pas à des finalités mais inclut « l'assurance de la personne » dans son rapport aux autres et à elle-même, 3) « les dispositions appropriées de l'environnement et de la personne », qui aborde l'ajustement plus ou moins important entre la personne qui s'engage et les autres personnes concernées en ce qui concerne le sens de la situation et 4) la « promesse » associée à l'engagement, qui concerne le degré d'incertitude de la situation entre « la clôture quiète qui repose en confiance et celle de l'ouverture inquiète éprouvée dans le doute », incertitude fortement liée à la dimension plus ou moins réflexive de l'engagement. Le tableau de la fin du grand résumé ajoute trois dimensions relatives aux rapports avec les autres personnes engagées dans la situation, le type d'engagement mutuel, l'action envers ces personnes et enfin les formes de réification de ces personnes qui peuvent être en jeu.

Sur la base de cette conception de l'engagement et des rapports à autrui, Laurent Thévenot définit trois « régimes » qui correspondent à des configurations des différentes dimensions. Le régime de « familiarité personnelle » correspond à des portées restreintes (se coordonner avec des objets familiers, avec des personnes proches, avec soi-même), des enjeux de « convenance personnelle », des ajustements de sens « personnellement accommodés » et une incertitude prise en tension entre la routine et le tâtonnement. Le rapport aux autres est sur le registre de l'affectif et de l'intime. Le régime du « plan » « assure l'autonomie d'un porteur de projet individuel ». Par rapport au régime de familiarité, sa portée est étendue dans la durée, l'enjeu est la réalisation de soi, les ajustements de sens s'opèrent autour du plan et de sa réalisation. L'incertitude prend la forme de la tension entre le normal (relativement au plan) et l'indécis. Le rapport aux autres se fait plus instrumental, organisé autour d'accords et de contrats. Enfin, le régime de la « justification » implique une portée plus large parce qu'il prend pour objet le bien commun, les ajustements ou discordance de sens s'effectuent autour des « grandeurs » décrites dans les travaux antérieurs. L'incertitude s'organise autour des pôles du justifié et du critique. Le rapport aux autres s'ajoute autour du bien commun et de sa dimension publique.

J'ai ici résumé ce qui me semble être le cœur de la théorie des engagements en mêlant mes interprétations à des expressions tirées du résumé rédigé par Laurent Thévenot, au risque de

---

<sup>5</sup> Michel Callon et Bruno Latour (dir.), 1989, *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La découverte.

simplifier une pensée exprimée dans un vocabulaire dont la sophistication parfois déroutante est due au souci de ne pas enfermer cette complexité dans des catégories trop simplificatrices.

La théorie des engagements est une théorie de l'action. Elle s'inscrit donc dans une ligne réflexive ancienne de la sociologie, dont les fameux quatre types de rationalité de Weber sont une référence classique, mais qui a suscité des contributions de toutes sortes, les « bonnes raisons » de Boudon, le « sens pratique » de Bourdieu, la théorie de la structuration de Giddens, les théories de l'interaction de Goffman ou de Garfinkel, l'agir communicationnel de Habermas, et bien d'autres. Et l'on trouve dans le travail de Laurent Thévenot des échos de ces contributions. Par exemple, le régime de la familiarité fait penser à ce qu'écrit Giddens sur les routines et la « sécurité ontologique » qu'elles procurent<sup>6</sup>, ou même à ce que Weber écrivait sur la rationalité traditionnelle comme « manière morne de réagir à des excitations habituelles, qui s'obstine dans la direction d'une attitude acquise autrefois »<sup>7</sup>. Le régime du plan rappelle la rationalité en finalité de Weber ou les rationalités « utilitaires » et « téléologiques » de Boudon<sup>8</sup>. La dispute est naturellement dans un registre proche de la rationalité communicationnelle d'Habermas<sup>9</sup>.

Mais si, comme toute théorie de l'action, la théorie de Laurent Thévenot définit la situation du point de vue de la personne qui s'engage, elle veut éviter de considérer systématiquement les autres personnes qui interagissent avec elle et l'environnement matériel comme de simples ressources et contraintes, afin de tenir compte de leur capacité à intervenir sur la définition de la situation, et donc sur l'engagement. C'est ce qui explique la complexité de la définition de l'engagement, qui peut dérouter certains lecteurs par rapport à la simplicité de la plupart des autres théories. L'engagement doit prendre en compte toute la complexité des situations. L'un des points forts de la théorie de Laurent Thévenot est de mettre l'accent sur les variations de la réflexivité des personnes, qui ne sont pas sans cesse en train de faire des choix « rationnels » ni de se conformer à des normes, ou encore de s'ajuster dans des interactions symboliques, mais peuvent se trouver dans chacun de ces états et dans d'autres encore. Cela permet d'ouvrir un espace permettant d'intégrer différentes théories de l'action bien au-delà de la rhétorique habituelle dans laquelle chaque théoricien prétend intégrer les autres approches et les dépasser. Par ailleurs, la notion de portée permet de prendre en compte les échelles d'action et d'éviter ainsi l'enfermement dans un niveau d'analyse.

## **Engagement et formes sociales**

*L'action au pluriel* est donc un livre plein de promesses de félicités sociologiques à venir. Mais un texte de discussion tel que celui-ci ne peut se contenter d'énumérer les mérites d'une œuvre, il doit aussi s'efforcer d'en faire ressortir les limites, voire, pourquoi pas, suggérer des solutions pour les dépasser. Un spécialiste de l'histoire de la sociologie ou un fin connaisseur des auteurs de référence trouverait certainement grandement matière à discuter point par point la façon dont Laurent Thévenot présente les travaux de ces auteurs. Ce n'est pas l'angle que j'ai choisi pour conduire cette discussion. Je me contenterai sur ce registre de faire part d'un sentiment un peu similaire à celui que j'ai éprouvé à la lecture de l'ouvrage « théorique »

---

<sup>6</sup> Anthony Giddens, 1987, *La Constitution de la société*, Paris, PUF.

<sup>7</sup> Max Weber, *Économie et Société*, 1925 (version française, Plon-Pockett, 1995), p. 55.

<sup>8</sup> Raymond Boudon, 1984, *La Place du désordre*, Paris, PUF.

<sup>9</sup> Jürgen Habermas, 1981/87, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard

récent de Bruno Latour<sup>10</sup> : l'auteur définit sa position surtout par rapport à celle de Bourdieu, et dans le cas de Thévenot par rapport aux approches individualistes issues de l'économie (notamment la théorie du choix rationnel) mais nettement moins par rapport aux courants interactionnistes qui semblent pourtant plus proches (Simmel, Hughes, Becker, Abbott sont cités mais peu intégrés à la discussion)<sup>11</sup>. Je discuterai plutôt les thèses de Laurent Thévenot du point de vue d'une réflexion sur les formes sociales<sup>12</sup>.

Je voudrais tout d'abord soumettre la théorie des engagements à l'épreuve d'un exemple historique. Dans un article célèbre consacré à la prise de pouvoir par les Médicis à Florence au début du XVe siècle<sup>13</sup>, John Padgett et Christopher Ansell définissent la notion d'« action robuste » pour décrire le comportement de Cosimo de Médicis dans les interactions avec les représentants des autres familles de la ville. Les auteurs démontrent que le réseau des familles dominantes de Florence est constitué de deux sous-réseaux antagonistes, l'un composé de propriétaires terriens, l'autre de nouveaux venus enrichis dans le commerce au loin. Les Médicis se situaient au centre du réseau, mariant leurs enfants aux premiers et nouant des accords commerciaux avec les seconds. Cette centralité, croissante dans le temps, était selon Padgett et Ansell liée au comportement de Cosimo, d'une ambiguïté permanente, lui permettant de maintenir des alliances contradictoires : « Nous utilisons le terme d'« action robuste » pour désigner le style de contrôle exercé par Cosimo. Nous soutenons que la clé pour comprendre le comportement de sphinx de Cosimo (...) est la multivocité — le fait qu'une même action puisse être interprétée de façon cohérente depuis de multiples perspectives simultanément, que cette même action puisse être intégrée à de nombreux jeux différents à la fois, et les motivations privées et publiques ne puissent être distinguées (...) Pour rester discret il est crucial de *ne pas* poursuivre des objectifs spécifiques. Dans des jeux stratégiques conflictuels, comme Florence ou les échecs, le joueur doit amener les adversaires à clarifier leur lignes tactiques d'action sans dévoiler les siennes » (p.1264). En maintenant une certaine ambiguïté sur ses actions, semblant se contenter de réagir à des demandes multiples, Cosimo est parvenu à maintenir sa famille au centre du jeu. Selon les auteurs, Cosimo n'a pas de plan au départ, simplement le souci de maintenir tant bien que mal les alliances des Médicis, construisant au fil de l'eau un réseau social important : « le parti politique de Cosimo a d'abord émergé autour de lui. Ce n'est que plus tard, durant la guerre de Milan, qu'il a soudain pris conscience de la puissance politique du réseau social qu'il avait dans ses mains. » (p.1264) ; « Cosimo de Médicis n'a *pas* cherché à construire son parti centralisé, pas plus qu'il n'avait l'intention (sauf vraiment à la fin) de prendre le pouvoir. » (p.1287). Les auteurs analysent la prise de pouvoir des Médicis comme le résultat de l'interaction dynamique entre une structure de réseau, un comportement dans les interactions et la perception que la personne concernée peut avoir de la situation. A quel régime

---

<sup>10</sup> Bruno Latour 2006, *Changer de société. Refaire de la Sociologie*, Paris, La Découverte.

<sup>11</sup> De façon plus anecdotique mais amusante, on peut être frappé par la similarité entre l'exemple des passagers du TGV confrontés à une grève des contrôleurs qui figure en introduction de l'ouvrage et l'exemple de la diligence pris par Célestin Bouglé, un sociologue du début du XXe siècle, pour expliquer la notion de cercle social. Pour Bouglé, un cercle apparaît par exemple lorsque des passagers d'une diligence voient apparaître une diligence rivale ou un bandit : tout à coup tendus par une volonté commune, les passagers qui auparavant s'ignoraient ou rêvassaient chacun dans leur coin se mettent à former une microsociété, se parlent, s'organisent, tentent de parvenir à un objectif commun : gagner la course ou se défendre (Célestin Bouglé, « Qu'est-ce que la sociologie ? », *Revue de Paris*, 1897, p.3-32).

<sup>12</sup> Michel Grossetti, 2004, *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Presses Universitaires de France

<sup>13</sup> John F. Padgett et Christopher K. Ansell, 1993, « Robust Action and the Rise of the Medici, 1400-1434 », *American Journal of Sociology*, vol. 93, p. 1259-1319.

d'engagement correspond l'« action robuste » ? A première vue, tout semble le rattacher au régime de familiarité, se transformant in extremis en plan. Mais, si l'on fait confiance à l'analyse de Padgett et Ansell, il manquerait alors un élément important qui est le réseau des familles. Dans ses interactions avec les autres chefs de famille, Cosimo n'est pas seulement soucieux de maintenir chaque attachement pris séparément, il a le souci de maintenir et d'accroître l'ensemble de ses attachements. Naturellement on peut penser qu'il n'a pas en tête le graphe des relations entre les familles reconstitué patiemment par Padgett et Ansell, mais plutôt une perception des nébuleuses opposées et des positions de certains de ses partenaires. C'est la présence de cette structure qui va bien au-delà du « proche » qui explique la forme particulière de son engagement dans l'interaction. La montée en généralité ici ne s'effectue pas sur le registre du bien commun, de la dispute et des cités, mais dans le tissage patient et prudent d'une toile de liens fragiles mais décisifs. Comment qualifier ce régime caractérisé par le tâtonnement vigilant et le souci de maintenir ouvertes les opportunités ? Régime opportuniste ?

Cet exemple suggère que la théorie des régimes d'engagement peine à prendre en compte les appuis et les enjeux qui sont liés aux formes sociales dans lesquels les personnes sont engagées au-delà de l'action en cours. Un autre exemple de cela, plus simple, est celui des relations interpersonnelles d'amour ou d'amitié, que Laurent Thévenot rattache au régime de la familiarité (« les amis et les amants » évoqués page 246). Il suffit d'avoir une expérience de la vie de couple pour se rendre compte que les interactions entre les deux personnes concernées peuvent passer par chacun des trois régimes définis. La routine et l'intimité du quotidien relèvent bien de la familiarité. Mais la séduction peut s'effectuer selon un plan (le Valmont des *Liaisons Dangereuses*), de même que le « projet de couple » qui préoccupe les magazines féminins et les conseillers conjugaux. Enfin, naturellement, les accords peuvent se trouver éprouvés dans des disputes qui montent souvent en généralité (et en volume sonore), sur la division du travail domestique par exemple. La même forme sociale, une relation interpersonnelle, est donc susceptible d'être prise dans des régimes différents. Elle n'en continue pas moins de fournir aux protagonistes des appuis constitués au fil des interactions successives et qui contribuent à cadrer celles-ci. On pourrait sans difficulté réitérer le raisonnement pour des collectifs, des organisations par exemple, susceptibles de passer par tous les états sans perdre ce qui en fait la continuité.

La deuxième limite que suggère l'exemple des Médicis est inhérente à tout exercice de typologie : à peine en a-t-on élaborée une que l'on est tenté d'ajouter des types nouveaux. Ainsi, de même que Bourdieu n'a jamais cessé d'inventer des types de capitaux (académique, littéraire, etc.), les auteurs des *économies de la grandeur* ont ajouté depuis la publication du livre des cités et des grandeurs nouvelles (cité écologique<sup>14</sup> et cité « connexionniste »<sup>15</sup>). On peut parier sans trop de risque qu'il en sera de même pour la typologie des régimes. Même si les types définis par Laurent Thévenot sont logiques, il y a probablement une infinité possible de régimes comme il y a une infinité possible de grandeurs et de cités, de toutes les envergures en termes de masse et de durée, associées à des formes sociales de toutes sortes<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> Claudette Lafaye et Laurent Thévenot, 1993, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie*, vol. 34, n°4, p. 495-524

<sup>15</sup> Luc Boltanski, Eve Chiapello, 1999, *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, Essais.

<sup>16</sup> Les régimes de Thévenot ressemblent aux « styles » de Harrison White, des formes changeantes d'harmonie (ou de discordance) entre les « identités » qui composent le monde social, plus qu'aux « régimes » définis par le même auteur comme des équilibres dynamiques entre de grandes sphères d'activité que Thévenot définirait comme des cités (l'Eglise et l'Etat par exemple) (Harrison White, 2011, *Identité et contrôle. Une théorie de l'émergence des formations sociales*, Presses de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales).

La typologie des régimes écrase trop rapidement la complexité de l'action qui est remarquablement dépeinte par Laurent Thévenot lorsqu'il inventorie les composants de l'engagement. Les diverses dimensions, la portée, les enjeux, les ajustements de signification, l'incertitude et les rapports avec les autres ne fonctionnent pas systématiquement ensemble. Par exemple, il n'est pas si évident que la réflexivité aille toujours de pair avec l'incertitude perçue des situations. Certaines personnes aiment « se laisser porter » par des situations incertaines qu'elles jugent plus rassurantes que l'enfermement dans des certitudes indésirables. Il y a du routinier dans le plan (les routines de calcul) et dans la dispute (la rhétorique). L'exemple des relations interpersonnelles montre que la portée de l'engagement, si on la mesure par le nombre de personnes concernées par la situation, n'est pas liée mécaniquement aux autres dimensions<sup>17</sup>. Un engagement routinier peut concerner un objet qualifié pour le commun (un fauteuil d'avion d'une compagnie que l'on utilise souvent par exemple), que Laurent Thévenot associe au régime du plan, et non uniquement des objets qui présentent des particularités comme le fauteuil au bras cassé, ou l'ordinateur au démarrage problématique qu'il prend pour exemple lorsqu'il présente le régime de familiarité. On pourrait ainsi multiplier les exemples de discordances entre les dimensions de l'engagement qui sortent des trois régimes. Pour comprendre les logiques d'action, on a plus à gagner à explorer les dimensions définies par Laurent Thévenot qu'à rattacher toutes les conduites à l'un de ses régimes. Certaines dimensions de l'engagement (les routines, le plan, les contrats, les grandeurs, la connaissance des objets et des personnes, les engagements réciproques qui forment la trame des relations interpersonnelles) gagneraient à être considérées comme des « ingrédients » ou des « appuis » de l'action, qui peuvent se transformer en ressources, contraintes ou enjeux au gré des interactions que les personnes ont avec elles. Ces ingrédients relient l'action en cours à d'autres scènes et d'autres espaces (d'autres portées) et à des formes sociales de toutes sortes.

## **Du bon usage de la théorie des engagements**

*L'action au pluriel* est une étape importante dans la réflexion d'un auteur qui a beaucoup apporté aux sciences sociales. Tout sociologue devrait le lire, malgré les difficultés induites par la sophistication du vocabulaire et de l'expression (accrue d'un cran dans le résumé), qu'il faut attribuer aux tâtonnements d'un auteur attentif à rendre compte de la complexité du monde social, et dont l'engagement dans l'écriture relève plus de l'inquiétude que de l'assurance péremptoire.

Ce livre présente des apports importants dans la réflexion sur les logiques d'action. A-t-on absolument besoin d'une théorie de l'action ? Je n'en suis pas certain. Après tout, on peut parfaitement faire apparaître des régularités dans les activités sociales et les interactions sans faire d'hypothèse lourde sur les raisons pour lesquelles les personnes font ce qu'elles font. De même que les formes sociales sont parfois mieux saisies par des approches centrées sur l'action ou l'interaction que par des théories plus structurelles ou systémiques trop empressées à les enfermer dans des catégories préexistantes, les logiques d'action sont parfois analysées plus finement par des auteurs n'ayant pas de théorie de l'action très arrêtée. Ceci étant, dans l'arsenal des théories existantes, même si elle est loin d'être parfaite, celle de Laurent

---

<sup>17</sup> Cette portée gagnerait d'ailleurs à être pensée aussi dans la durée. En effet, si la dispute donne des repères pour la borner dans le temps à partir des discours des protagonistes, le bornage est plus difficile dans le cas de la familiarité ou du plan, qui requièrent probablement que le découpage temporel soit effectué par l'observateur.

Thévenot me semble faire partie des plus intéressantes, par son ouverture et sa capacité potentielle de contribuer à créer un espace de cumulativité au sein des sciences sociales<sup>18</sup>. Son principal intérêt réside plus dans la démarche et dans la réflexion sur l'engagement que dans les trois régimes, qu'il serait dommage d'utiliser comme une grille de lecture toute faite. Il est préférable à mon sens de conserver vis-à-vis de cette approche un rapport attentif, ouvert, mais aussi vigilant et critique, autrement dit, « en justification » plutôt que « en plan ».

---

<sup>18</sup> Ce qui n'a rien à voir et se trouve même en contradiction avec l'idée de « tournant pragmatique » évoqué dans la première phrase du livre qui relève de la simple propagande académique. Sur la rhétorique des tournants, voir Michel Grossetti, 2011, « L'espace à trois dimensions des phénomènes sociaux. Echelles d'action et d'analyse », *SociologieS*, <http://sociologies.revues.org/index3466.html>.